

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.

L'an deux mille douze, le 22 mars à 9h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Marcel Gérardin, Premier adjoint au Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariéc, Sylvie Birhart, Anita Daniel, Jean Faillard, Berc'hed Troadec

Absent, excusé : Jérôme Cochenne, procuration à Anita Daniel; Carole le Boulanger, procuration à Berc'hed Troadec; Alexis Manac'h, procuration à Jean Faillard.

Convocation: 12 mars 2012

Secrétaire de séance: Marcel Gérardin

Objet: Admissions en non valeur

Le Conseil municipal de Brennilis,
Après en avoir délibéré,

Saisi de propositions de la Trésorerie de Pleyben pour l'admission en non valeur de quelques créances trop anciennes ou d'un montant trop faible pour faire l'objet d'un recouvrement forcé décide à l'unanimité de l'admission en non valeur de créances représentant pour les factures d'eau 313 € 54 et pour les factures d'assainissement 196 € 76.

Pour copie certifiée conforme au registre,
le Maire

Jean-Victor Gruat